

Chambre de commerce et d'industrie des Landes :

Hôtel Consulaire

293 avenue du Maréchal Foch
B.P. 137 - 40003 MONT-DE-MARSAN CEDEX
☎ 0810 40 00 40 – Fax 05 58 06 18 33

Antenne de Dax

128 avenue Georges Clemenceau - 40100 DAX
☎ 0810 40 00 40 – Fax 05 58 06 18 33

Antenne de Labenne

2 rue du Marais B.P.7 - 40530 LABENNE
☎ 0810 40 00 40 – Fax 05 58 06 18 33

Antenne de Biscarrosse

263 avenue du 14 Juillet - 40600 BISCARROSSE
☎ 05 58 04 80 45 – Fax 05 58 82 02 11

Site Internet

www.land.es.cci.fr



◆ Pour Créer ou Reprendre une Entreprise

La CCI des Landes vous propose :

- ✓ de l'information
- ✓ de la formation
- ✓ des conseils
- ✓ des diagnostics
- ✓ des suivis

Vos contacts :

Responsable du Service

Sophie MORALES

☎ 05 58 05 44 60 - ☎ 06 07 32 40 86
Fax. 05 58 06 18 33

sophie.morales@land.es.cci.fr

Assistante du service

Magali DUVIGNAU

☎ 05 58 05 44 84 - Fax. 05 58 06 18 33

magali.duvignau@land.es.cci.fr

Conseillère secteur de Mont-de-Marsan

Valérie ROBIN

☎ 05 58 05 44 83 - ☎ 06 30 56 98 02
Fax. 05 58 06 18 33

valerie.robin@land.es.cci.fr

Conseillère secteur de Dax

Christine BASLY-LAPEGUE

☎ 05 58 90 95 05 - ☎ 06 30 00 11 10
Fax. 05 58 06 18 33

christine.basly.lapegue@land.es.cci.fr

Conseillère secteurs de Labenne et Biscarrosse

Dorine BARETS

☎ 05 59 45 84 02 - ☎ 05 58 04 80 46
☎ 06 07 32 42 27 - Fax. 05 59 45 66 28

dorine.barets@land.es.cci.fr



1 La réunion d'information (gratuit - 1 heure - sur inscription)

▪ Thème : « Créer son entreprise »

Présentation synthétique des grandes étapes de la création et reprise d'entreprise

2 Les ateliers thématiques (20 € - 2 heures - sur inscription)

▪ Thème 1 : « Réaliser son étude de marché et élaborer son business plan »

Les questions à se poser pour connaître son marché, les sources d'information, le dossier prévisionnel de création ou reprise d'entreprise.

▪ Thème 2 : « Choisir son statut juridique, connaître les aides et réaliser ses formalités »

Les principales formes juridiques et leurs aspects fiscaux et sociaux, les aides à la création/reprise, les formalités de déclaration d'activité, les particularités de l'auto-entrepreneur.

3 La formation « 5 Jours Pour Entreprendre » (152 € - sur inscription) *

▪ Thème : « Construire et valider un projet de création ou de reprise d'entreprise, réaliste, rentable et convaincant »

Une semaine pour se former au métier de dirigeant, acquérir la méthodologie et les connaissances nécessaires pour lancer son entreprise (commercial, communication, comptabilité, financement, cotisations sociales, aspects juridiques, fiscalité, gestion...).

4 Le passeport « Entreprendre dans les Landes » (gratuit)

- Étude de votre dossier et remise du Passeport par la CCI.
- Accès aux expertises et conseils des partenaires « Entreprendre dans les Landes ».

5 Le dispositif NACRE : Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise (gratuit, conditions préalables à remplir)

- Accompagnement du porteur de projet en 3 phases :
 1. aide au montage du projet,
 2. structuration financière du projet,
 3. appui au démarrage et au développement,
- Aide au financement d'expertises spécialisées,
- Prêt d'honneur de 1 000 à 10 000 € à 0%, remboursable sur 5 ans, en complément d'un prêt bancaire.

6 Le comité « Entreprendre dans les Landes » (gratuit)

- Validation économique, juridique et financière du projet par un comité d'experts, sous-réserve que le porteur de projet participe au stage « 5 Jours Pour Entreprendre »,
- Accès facilité aux dispositifs d'aide et de financement,
- Suivi commercial et de gestion par la CCI pendant 3 ans.

7 Landes Initiatives (gratuit) *

Prêt d'honneur de 4 000 € à 15 000 € à 0 %, sans garantie, remboursable sur 3 ans, en complément d'un prêt bancaire.

8 Le Club des créateurs et repreneurs d'entreprises (gratuit) *

Pour favoriser les rencontres et les échanges entre jeunes entrepreneurs autour d'ateliers débats.

◆ L'incubateur d'entreprises innovantes

Hébergement à la CCI et accès à divers services pour préparer son projet, après sélection par un comité et signature d'un bail.

* : Une plaquette précisant les modalités d'intervention est disponible.

VOS PARTENAIRES « ENTREPRENDRE DANS LES LANDES »

www.entreprendredansleslandes.com

● Professions libérales :

- Avocats
- Experts-Comptables
- FNAIM
- Notaires → Apport de conseils comptables et juridiques

● Organismes financiers et de garantie :

- BPSO/SOCAMA
- Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes
- Crédit Agricole Aquitaine
- Fédération Bancaire Française
- Société Générale
- OSEO
- SIAGI → Traitement des dossiers en priorité et conseils financiers

● Organismes sociaux et assurances :

- AG2R
- CDIA
- MAAF
- Malakoff Médéric
- Oréade Mutuelle
- RSI → Information et conseils en assurance

● Partenaires conseils :

- Annonces Landaises
- Aquitaine Landes Consultants
- Cigales Basco-Landaises
- Club des Créateurs et Repreneurs
- ECTI
- Réseau Entreprendre Adour.
- EDF Pro → Apport de services et conseils personnalisés